



**BORDEAUX
TECHNOWEST**

**APPEL À PROJETS STARTUP
LA FORGE
UIMM GL – BORDEAUX TECHNOWEST**

RÈGLEMENT

CANDIDATURES AVANT LE 30 NOVEMBRE 2026

SOMMAIRE

1-	LE CONTEXTE	3
2-	POURQUOI CET APPEL À PROJETS ?	3
3-	PRÉSENTATION DE LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST.....	4
4-	PRÉSENTATION DE L'UIMM GL.....	5
5-	CIBLES ET OBJECTIFS.....	6
6-	LES PRIX	7
7-	MODALITÉS DE CANDIDATURE.....	7
8-	MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES PRIX	8
9-	ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS	8
10-	CRITÈRES DE SÉLECTION	8
11-	CALENDRIER.....	9
12-	PROTECTION INTELLECTUELLE	9
13-	DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT	10
14-	ANNULATION OU SUSPENSION DES PRIX.....	10
15-	LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ	10

RÈGLEMENT

1- LE CONTEXTE

L'appel à projets fait suite à la signature de la convention de partenariat de l'incubateur « La Forge » 10^{ème} site de la technopole Bordeaux Technowest. Le principal objectif est d'identifier les startups qui peuvent développer de nouveaux procédés innovants et qui souhaitent s'engager dans l'industrialisation de demain, dans la transition énergétique et environnementale grâce à des process industriels novateurs et/ou décarbonés.

La Forge est un nouvel incubateur de start-ups industrielles créé en octobre 2026 par l'UIMM Gironde-Landes et Bordeaux Technowest.

Informations clés

- Localisation : Installé à la Maison de l'Industrie à Bruges (Gironde), le long de l'avenue de Terrefort.
- Statut : Il s'agit du 10ème site technopolitain du réseau [Bordeaux Technowest](#).
- Lancement : La convention de partenariat a été officialisée le 8 octobre 2026 lors du salon UAV SHOW.
- Objectif : Accompagner l'innovation industrielle et créer des synergies directes entre les jeunes pousses technologiques et le tissu industriel local.

Avec La Forge, les jeunes entreprises innovantes pourront intégrer un écosystème dédié à la performance industrielle globale, tout en bénéficiant des plateaux techniques, de l'expertise professionnelle et du réseau de la Maison de l'Industrie et du [Pôle Formation UIMM Nouvelle-Aquitaine](#).

2- POURQUOI CET APPEL À PROJETS ?

[Bordeaux Technowest](#), dans sa mission de développement économique territorial, souhaite s'inscrire dans la dynamique de réindustrialisation du territoire en soutenant et en accompagnant la création d'entreprises innovantes qui développent des solutions susceptibles d'intervenir sur des sujets de l'industrie de demain.

Pour cela, Bordeaux Technowest s'appuiera sur ses partenaires et ceux de l'UIMM Gironde-Landes.

Bordeaux Technowest souhaite accroître des collaborations entre start-up innovantes et entreprises, pour leur permettre d'évoluer et de poursuivre leur développement en contribuant fortement à la réindustrialisation et la décarbonation.



BORDEAUX TECHNOWEST

Bordeaux Technowest s'entoure également de partenaires grands groupes qui ont à cœur de s'impliquer dans cette transition tout en encourageant l'innovation.

3- PRÉSENTATION DE LA TECHNOPOLE BORDEAUX TECHNOWEST

Bordeaux Technowest est la référence de l'accompagnement à l'innovation sur le territoire bordelais. Depuis 2004, la technopole accompagne plus de 350 startups grâce à 10 sites technopolitains au service du développement de projets innovants.

Elle compte à ce jour plus de 100 start-ups et 40 entreprises en développement sur ses 10 sites de la Métropole bordelaise :

- LE COCKPIT
- COPERNIC
- BORDEAUX TECHNOPORTS
- COBAS
- L'E-CHOPPE
- LA PLACE
- LIBOURNE
- L'ECOPARC
- INNOGARONNE
- LA FORGE

Membre du réseau French Tech Bordeaux, la technopole est l'un des 9 accélérateurs de France sélectionnés par « Microsoft 4 startups ». Elle est partenaire de Aerospace Valley, labellisée French Tech Visa, RETIS et CEEI (Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation) et membre de l'ESA Bic Sud France.

Bordeaux Technowest c'est aussi :

- **TECHNO'START** : un fonds d'amorçage dédié aux start-ups de la technopole, avec prise de participation de 30K€ à 100K€
- **B'INC** : une bourse couplée à un prêt d'honneur pour les porteurs de projets
- La technopole régionale avec le plus important réseau de partenaires : **46 grands groupes industriels partenaires en 2026 favorisant l'Open Innovation.**
- Un **programme de formations et animations** : ateliers de formation, ateliers de coaching, meet-up, mentorat-connect, afterwork, salons...
- **CESA drones**, un centre d'expertise et d'essais drones, dont Bordeaux Technowest est fondateur et actionnaire majoritaire.

[Consulter le programme d'accompagnement de Bordeaux Technowest](#)



4- PRÉSENTATION DE L'UIMM GL

L'UIMM-GL : L'UIMM Gironde-Landes est l'organisation professionnelle représentative des industries de la métallurgie sur les territoires de la Gironde et des Landes. Elle a pour objet l'étude et la défense des droits et des intérêts matériels et moraux, collectifs et individuels de ses adhérents.

L'UIMM-GL fédère et représente les entreprises de la branche professionnelle auprès des pouvoirs publics, des décideurs politiques et des institutions pour assurer un environnement favorable à leur **développement** et à leur **compétitivité**.

Ses **secteurs d'activités** sont nombreux :

- Aéronautique, spatial, défense,
- Métallurgie, transformation des matériaux,
- Industrie mécanique,
- Équipements électriques,
- Biens d'équipements électroniques et informatiques,
- Industrie automobile et mobilités,
- Construction navale,
- Industrie ferroviaire,
- Biens d'équipements énergétiques,
- Maintenance industrielle,
- Études techniques, ingénierie...

La Maison de l'Industrie de Bordeaux-Bruges a été créée par l'UIMM-GL pour localiser sur un même lieu l'ensemble des structures ressources de soutien à la compétitivité de l'industrie régionale :

- le siège d'organisations professionnelles :
 - UIMM Gironde-Landes et l'UIMM Nouvelle-Aquitaine,
 - France Industrie Nouvelle-Aquitaine,
 - France Chimie Nouvelle-Aquitaine,
 - Aquitaine Chimie Durable,
 - POLYVIA Nouvelle-Aquitaine,
 - France Chaudronnerie Nouvelle-Aquitaine,
 - le BAAS, Association de filière Aéronautique,
- les structures créées par le syndicat telles que :
 - le Pôle Formation UIMM Nouvelle-Aquitaine (apprentissage et formation continue),
 - l'agence coopérative ACIER (intérim et recrutement),
 - l'association ACE (appui conseil aux entreprises),
 - l'association ARDACT (promotion des métiers et attractivité de l'industrie)
 - le club UBB industrie,
 - et désormais La Forge, incubateur de start-ups industrielles.

5- CIBLES ET OBJECTIFS

Le présent **Appel à Projets** vise à encourager et valoriser les porteurs de projet innovants ou startups qui cherchent à combiner aventure entrepreneuriale et ambition pour proposer toute solution à finalité de production industrielle en territoire, en particulier autour des technologies de l'électronique, de la mécanique (incluant fabrication additive, robotique, mécatronique, objets connectés, IA...), des nouveaux procédés (digitaux ou physique) et toutes applications susceptibles d'apporter de la plus-value dans la communauté industrielle.

Rappel : Seules les entreprises et porteurs de projets non accompagnés par Bordeaux Technowest peuvent candidater.

Thématiques de l'AAP

- Métallurgie et travail des métaux
- Biens d'équipements électriques, informatiques et numériques
- Biens d'équipements énergétiques et transition environnementale
- Instrumentation scientifique, technique, optique et optronique
- Technologies de santé
- Fabrication de machines et d'outillages
- Maintenance industrielle
- Mobilités et vecteurs de transport
- Défense
- Autres technologies industrielles

6- LES PRIX

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un accès à l'hébergement dans l'incubateur « LA FORGE » situé au Pôle Formation UIMM Nouvelle-Aquitaine – Site de Bordeaux Bruges (40 avenue Maryse Bastié 33520 Bruges)

- ✦ Accompagnement personnalisé par un référent dédié
- ✦ Structuration du Business Plan
- ✦ Aide à la recherche de financements publics & privés
- ✦ Candidature éventuelle aux outils de financement de Bordeaux Technowest, (bourse & prêt d'honneur et fonds d'amorçage)
- ✦ Formation
- ✦ Animation
- ✦ Open innovation avec les partenaires grands groupes de Bordeaux Technowest
- ✦ Connexions et mises en relation facilitées avec les partenaires grands groupes, institutionnels, écoles, organismes financiers, capital-risque, fonds d'amorçage, etc...

Le prix « **Coup de Cœur** » Bordeaux Technowest (6 mois d'accompagnement offert)

Les 5 premiers lauréats bénéficieront du programme d'accompagnement **Up2Factory** porté par ACE visant à la fiabilisation et la sécurisation des phases critiques de prototypage et de pré-industrialisation. Cet accompagnement revêt à la fois un niveau individuel et collectif.

A noter : Toute start-up lauréate s'engage à occuper un espace locatif minimum sur site, avec 3 jours de présence par semaine minimum.

Un communiqué de presse relayant l'annonce des lauréats de cet Appel à projets « La Forge » permettra de leur offrir une visibilité accrue.

7- MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les porteurs de projets devront déposer leur candidature sur la plateforme en ligne ci-dessous avant 23h59 le 30 novembre 2026 :

Déposer sa candidature à l'appel à projets « La Forge » :

<https://form.fillout.com/t/nTKgXosBrfus>

Ce formulaire fait mention de la demande d'envoi d'un pitch deck et de tableaux financiers à l'adresse b.tourrette@technowest.com pour compléter la candidature. Il sera apprécié tout document complémentaire permettant d'appréhender l'avancement et la faisabilité du projet (Business Plan, étude de marché, concurrence, différenciation, fonds propres, TRL ...).

Les candidatures seront examinées au fil de l'eau. Bordeaux Technowest pourra solliciter un rdv avec les porteurs de projets pour préciser certains points, à la suite de leur candidature.

Les candidatures seront ensuite présentées au jury final le 18 décembre 2026 auquel les candidats pourront être sollicités pour venir présenter leur projet.

Rappel : Seules les entreprises et porteurs de projets non accompagnés par Bordeaux Technowest peuvent candidater.

8- MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES PRIX

Les candidats ne pourront bénéficier de la dotation de Bordeaux Technowest qu'à condition de s'engager à intégrer la technopole, à avoir une entité juridique conforme (société immatriculée), à être présent physiquement sur site.

Le Jury délibèrera sur l'attribution des prix selon les modalités suivantes : le membre qui fait la dotation décide à quel projet il souhaite attribuer la dotation.

9- ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS

Chaque start-up ou porteur de projet s'engage, à partir du moment où il candidate, à participer au bon déroulement de « l'Appel à projets La Forge », à travers :

- Le fait de remplir le dossier de candidature en ligne,
- La disponibilité du porteur de projet pour un éventuel rdv et/ou pour une éventuelle présentation du projet au Jury final
- Son autorisation à voir son nom et son image être utilisés dans le cadre de la promotion de l'Appel à Projets La Forge si le candidat a été sélectionné
- Sa participation aux sollicitations presse organisées pour mettre en valeur cet Appel à projets si le candidat a été sélectionné.

Par ailleurs, les porteurs de projets doivent :

- Être majeur et résider en France métropolitaine ;
- Avoir ou prévoir de domicilier une activité ou une entreprise en Nouvelle- Aquitaine.

10- CRITÈRES DE SELECTION

Les start-ups ou porteurs de projet seront sélectionnés selon les principaux critères suivants :

- ✦ Cohérence de l'activité avec les thématiques de l'Appel à Projets
- ✦ Le degré d'innovation
- ✦ L'état d'avancée du projet (TRL)
- ✦ La connaissance de la concurrence
- ✦ Les barrières à l'entrée
- ✦ La composition et les compétences de l'équipe



BORDEAUX TECHNOWEST

- ✦ La vision à court et long terme du projet
- ✦ L'identification du marché et des clients potentiels
- ✦ Stratégie commerciale et de vente imaginée
- ✦ Brevetabilité de l'idée
- ✦ Stratégie PI (Propriété Intellectuelle et/ou Industrielle)
- ✦ Disponibilité des porteurs de projets
- ✦ Cohérence avec les enjeux industriels

11- CALENDRIER



() La technopole et ses partenaires se réservent le droit de prolonger la période de candidature. En conséquence le calendrier établi ci-dessus, sur la base initiale de la durée de l'appel à projets, est susceptible d'être modifié si l'appel à projets était prolongé.*

12- PROTECTION INTELLECTUELLE

Dans le cadre de l'Appel à projets LA FORGE, les candidats communiqueront à Bordeaux Technowest des documents, contributions et/ou livrables susceptibles d'être protégés par un droit de propriété intellectuelle. Bordeaux Technowest s'engage à ne faire aucun usage du dossier de candidature et de ses pièces jointes dans un autre but que les finalités visées ci-dessus.

Les candidats s'engagent à agir d'une manière visant à satisfaire les besoins du présent Appel à Projets. En tout état de cause, la participation à cet appel à projets implique l'acceptation



par les candidats des dispositions du Règlement. Par ailleurs, les candidats s'engagent à respecter les engagements dans le cadre de cet Appel à Projets, notamment en termes de livraison du dossier de candidature et des pièces jointes dans les délais convenus. Les candidats garantissent à Bordeaux Technowest la jouissance paisible du dossier de candidature et les pièces jointes contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque et ce, pendant la durée du présent Appel à Projets et des droits de propriété intellectuelle.

13- DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT

Bordeaux Technowest se réserve la possibilité d'écourter, de proroger, de modifier, de reporter ou d'annuler le présent Appel à Projets sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Le règlement pourra si nécessaire être modifié.

Le règlement qui s'applique est celui en vigueur le jour de l'ouverture de l'appel à projets.

Le participant peut également annuler sa participation jusqu'à la clôture de l'appel à projets.

14- ANNULATION OU SUSPENSION DES PRIX

L'UIMM Gironde-Landes et Bordeaux Technowest se réservent le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution des prix en cas de force majeure.

En cas de fraude d'un ou plusieurs candidats, Bordeaux Technowest se réserve la possibilité d'exclure de l'appel à projets le ou les participants en cause.

À la suite de cet Appel à Projets et de la signature des conventions d'accompagnement avec les lauréats, Bordeaux Technowest se réserve le droit d'annuler ou de suspendre l'attribution des prix si les lauréats ne respectent pas les termes de la convention d'accompagnement, notamment si la disponibilité des porteurs de projets venait à être insuffisante pour garantir un accompagnement efficace. Bordeaux Technowest ne pourra être tenue pour responsable d'une annulation ou d'une suspension des prix conformément au présent Article et aucune indemnité ou compensation ne sera due au participant.

L'UIMM Gironde-Landes et Bordeaux Technowest se réservent le droit de ne sélectionner aucun projet si la qualité est jugée insuffisante.

15- LIMITATION DE LA RESPONSABILITE

L'UIMM Gironde-Landes et Bordeaux Technowest ne pourront en aucun cas être tenus responsables du dysfonctionnement du réseau internet, du bon envoi des mails, de la mauvaise diffusion de l'Appel à Projets, de sa suspension ou annulation.

Les frais engagés par les participants restent à leur charge et ne peuvent donner lieu à quelconque remboursement.